La Faculté de pharmacie de la rue de la Prairie,
future rue Albert-Lebrun, une construction Art déco

Pierre Labrude

L'École supérieure de pharmacie est arrivée à Nancy à la fin de l'année 1872[1], en même temps que la Faculté de médecine dont elle doit partager la même localisation urbaine. Ce déplacement est une des conséquences de la guerre de 1870. Comme la Faculté, l'Ecole est d'abord hébergée dans le Palais académique de la place Carnot, qui abrite déjà trois facultés et une école préparatoire de médecine et de pharmacie. Celle-ci disparaît à l'occasion de l'arrivée des établissements strasbourgeois. Les constructions neuves destinées à la Faculté permettent à l'Ecole de disposer d'un supplément de place, puis une construction est réalisée pour elle de 1879 à 1881 le long de la rue de la Ravinelle. Ce bâtiment, bien que neuf, présente diverses incommodités en plus de son aspect peu esthétique, et il s'avère rapidement trop petit. Aussi est-il surélevé entre 1909 et 1911. Ces travaux améliorent son allure, mais ne résolvent pas totalement la question de la place, et ils rendent plus complexe celle de la propriété de l'ensemble. À l'issue de la Première Guerre mondiale, les dégradations dues aux deux atteintes qu'il a subies, l'une directe en début d'année 1918, et l'autre, indirecte, peu avant l'Armistice, associées aux dimensions de l'édifice, insuffisantes pour faire face aux nouveaux enseignements ainsi qu'à l'accroissement du nombre des élèves, posent la question d'une nouvelle construction, soit issue d'un agrandissement sur place, soit consécutive à une réalisation entièrement neuve sur un emplacement différent et à définir.

Il convient de préciser que la Faculté de médecine a depuis longtemps bénéficié de constructions neuves à proximité immédiate du nouvel hôpital, et que, dans le même quartier, se trouvent aussi d'autres hôpitaux, sans oublier l'Institut dentaire. Par ailleurs, la direction de l'Ecole est assurée depuis 1913 par le professeur Louis Bruntz[2], qui est bien sûr pharmacien, mais aussi médecin et proche de certains des professeurs de Médecine, Spillmann en particulier. Son action au cours du conflit est digne d'éloges, et l'Ecole va être érigée au rang de faculté par le décret du 14 mai 1920. Aussi le doyen de la nouvelle entité, le professeur Bruntz qui reste aux affaires, va-t-il s'activer en vue d'obtenir la construction d'une « nouvelle » faculté. Il préfère en effet cette solution à un nouvel agrandissement qui ne pourrait certainement ni résoudre toutes les difficultés, ni satisfaire les nouvelles nécessités. Ceci est d'autant plus crucial que les projets antérieurs à la Grande Guerre n'ont pas abouti !

Les projets qui précèdent celui de la rue de la Prairie

Il n'est pas immédiatement question de s'installer rue de la Prairie. Il faut toutefois rappeler que le transfert de l'Ecole dans l'Hôtel des missions royales, avenue de Strasbourg (auparavant rue du Faubourg Saint-Pierre), à proximité de l'hôpital civil, avait été évoquée au moment où le bâtiment était revenu à l'Etat avec la loi de séparation des Eglises et de l'Etat[3]. Dès 1920,

---

[1] Labrude P., « L'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy du 1er octobre 1872 au 11 janvier 1876 », dans *L'accueil à Nancy, en 1872, de la Faculté de médecine et de l'Ecole de pharmacie,* actes du colloque organisé par l'Association des amis du musée de la santé et les Facultés de médecine, pharmacie et odontologie de l'Université de Lorraine, Nancy, 17 et 18 novembre 2022, sous la direction de P. Labrude et P. Wernert, Editions Gérard Louis, Haroué, 2024, 221 p., ici p. 59-74.

[2] Sur Louis Bruntz, on trouvera une biographie dans la rubrique « Les académiciens » sur le site Internet de l'Académie.

[3] Junk N., *Les différentes localisations de l'Ecole et de la Faculté de pharmacie de Nancy de 1872 à 1951,* thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, sous la direction de P. Labrude, Nancy, 2002, 175 p. La nouvelle faculté, rue de la Prairie, occupe les pages 105 à 133.

Bruntz, qui est aussi conseiller municipal de Nancy, expose ses difficultés et veut faire acquérir à Laxou un vaste terrain pour y ériger des locaux et réaliser un jardin botanique. Mais les édiles refusent cette proposition et veulent relever les ruines à moindre frais. Comme le présente Nathalie Junk dans sa thèse, le doyen rappelle chaque année ses difficultés et le caractère insuffisant des améliorations effectuées ou proposées. Les journaux s'en font l'écho, par exemple *L'Eclair de l'Est* le 11 avril 1922, à la page 2, qui indique certaines solutions possibles. Le 24 juillet 1925, Bruntz sollicite de la ville des moyens financiers destinés à la réalisation de travaux d'amélioration[4]. Bruntz ayant été nommé recteur de l'académie de Nancy en 1929, son successeur le doyen Seyot fait part des mêmes préoccupations. Des locaux extérieurs sont mis à la disposition de la Faculté. Quatre projets d'agrandissement sur place sont présentés, mais aucun n'apparaît satisfaisant, et il faut finalement se rallier à l'idée de construire une nouvelle faculté sur un autre site.

La réalisation de la nouvelle faculté rue de la Prairie

L'hypothèse d'un déplacement de la faculté est évoquée pour la première fois pendant la réunion du conseil de faculté qui se tient le 5 juillet 1930. Cette possibilité déclenche un très fort mouvement d'opposition parmi les professeurs, et celle-ci va perdurer pendant toute la période des travaux jusqu'à la déclaration de guerre de septembre 1939. La mobilisation d'une partie des professeurs et d'autres membres du personnel enseignant, avec la diminution du nombre des réunions possibles, éteint le mouvement de protestation. Revenons à ce déplacement. La question n'évolue pas rapidement, et il n'en est pas très souvent question au conseil de la faculté. En effet, c'est seulement lors de la réunion du 10 mai 1933 de cette instance qu'il est indiqué que le terrain choisi se trouve le long de la rue de la Prairie qui descend de l'extrémité de la place des Vosges vers l'hôpital Saint-Julien, et qu'il va être acquis par l'université[5]. Les comptes rendus de la séance de rentrée universitaire qui contiennent les rapports annuels du doyen sont eux aussi très pauvres en informations… Le quartier est considéré comme déshérité, mais les constructions universitaires contribuent à sa réhabilitation, et la faculté va s'y ajouter. La question n'évolue pas rapidement ! En effet, en 1934, au moment où paraît l'ouvrage dédié à l'Université, *L'Université de Nancy (1572-1934),* le plan qui montre la répartition des bâtiments universitaires et hospitaliers à l'intérieur de la ville, présente le site comme étant une « réserve de terrains pour les agrandissements » [6] ! Ce terrain est en pente et son sous-sol accueille des eaux qui descendent des hauteurs de la ville, ce qui va compliquer la construction. Il n'est vaste que de 15.000 mètres carrés et il accueillait auparavant l'usine de machines agricoles de M. de Meixmoron de Dombasle dont la création remonte à 1824. Je peux préciser que les murs de clôture de l'actuelle faculté sont encore en partie ceux de l'ancienne propriété, peut-être même de certains de ses bâtiments. Le 6 avril 1933, la ville de Nancy consent à accorder sa garantie à l'Université en vue d'un emprunt de 2.550.000 francs, dont 1.200.000 francs sont destinés à l'acquisition du terrain destiné à la nouvelle faculté, et le reste, soit plus de la moitié, a pour destinataire la Faculté de droit. La discussion au conseil municipal est laborieuse entre le maire et l'un des adjoints ; elle occupe plus de vingt pages du compte rendu de la séance[7]. À ce moment, 340 étudiants sont inscrits en pharmacie et 850 en droit.

[4] Lettre du doyen Bruntz au maire de Nancy, Archives municipales de Nancy, 4 M 566.
[5] Archives de la Faculté de pharmacie, registre non paginé des délibérations du conseil de faculté, du 14 décembre 1920 au 1er octobre 1954 inclus.
[6] Nancy, Palais de l'Académie, Edition du Pays lorrain, 199 p. Le plan est placé immédiatement après cette page.
[7] De la page 93 à la page 116, Archives municipales de Nancy, disponible en ligne sous la cote 1 D 212.

L'acquisition intervient au cours de cette année 1933. C'est l'université qui achète mais c'est la ville qui finance l'opération. Le prix d'achat est de 1 169 291 francs[8].

Le terrain est un pentagone presque triangulaire dont la pointe est dirigée vers le carrefour avec l'avenue de Strasbourg (aujourd'hui avenue Maréchal de Lattre de Tassigny) et dont la partie antérieure, sur la rue, soit 6600 mètres carrés, est occupée par des bâtiments de l'ancienne usine. Le terrain étant acquis, les crédits nécessaires sont finalement obtenus, et les travaux peuvent commencer. Le projet de transfert apparaît dans les journaux pharmaceutiques en fin d'année. Un jardin médicinal est prévu sur le terrain choisi[9]. Il sera réalisé et servira aux herborisations des étudiants dans les premières décennies de la nouvelle faculté. Cependant les réformes successives des études conduiront à son abandon, même s'il sera régulièrement entretenu. Je n'y suis jamais allé pendant mes études effectuées sur ce site entre 1966 et 1971.

A quel architecte le projet est-il confié et quel est-il ?

Le projet est confié à un jeune architecte de Nancy, qui s'est déjà fait remarquer depuis quelques années par les réalisations qui émanent de son cabinet. Il s'agit de Jean Bourgon[10], fils de Charles-Désiré Bourgon, lui-même architecte à Nancy et dans « l'Ecole de Nancy », et de Marie Amélie Elisabeth Dupérrier. Né le 3 janvier 1895 à Nancy, il a donc un peu plus de trente-cinq ans. À l'issue des baccalauréats et sans doute d'une première formation chez son père, il est entré en 1913 dans un cabinet parisien avant d'être admis à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts. La guerre étant survenue, il s'est engagé pour la durée de la guerre le 7 septembre 1914. Il a été blessé, cité et il est revenu du conflit avec la croix de guerre et la croix du combattant volontaire. Ayant repris le cycle de ses études, il a obtenu son diplôme d'architecte en 1921 et il a reçu le prix Julien-Guadet en 1922. Revenu à Nancy, il s'est installé en 1922 dans l'agence d'architecture de son père - mort en 1915 -, située Cours Léopold. Il fait partie de la « jeune génération » des architectes nancéiens. C'est dans le contexte de sa participation à la reconstruction que, dans un souci d'efficacité, il a opté pour la simplicité. Il n'est toutefois pas le seul à exprimer cette tendance. Ses réalisations l'ont fait remarquer et retenir par divers organismes. Ses premiers projets importants datent du milieu de la décennie 1920-1930. A l'Exposition internationale des arts décoratifs à Paris en 1925, il est associé à Pierre Le Bourgeois par la Société industrielle de l'Est dans la réalisation du pavillon de la Lorraine[11]. Le fer y est « utilisé de manière prépondérante »[12]. L'exposition parisienne accueillait vingt-et-un pays, et, parmi les pavillons français, celui de Nancy et de l'Est figurait en bonne place. Cette manifestation internationale est considérée comme étant à l'origine de la dénomination et comme ayant contribué à la diffusion d'un style. Toutefois, l'expression « art

---

[8] Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, archives du rectorat, W 1018 92, Faculté de pharmacie : construction, travaux, ordonnancements, correspondances, adjudications, baux de location, plans, architecte (1934-1950).

[9] *L'Etoile de l'Est,* 13 février 1937, Archives municipales de Nancy, 4 M 566.

[10] Loppinet S., *Jean Bourgon*, *architecte (1895-1959) Essai de catégorisation raisonnée,* mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, sous la direction de F. Pupil, Nancy, Université Nancy II, dactylographié, 1996, 2 volumes, 333 p. + 263 ill. et plans. La Faculté de pharmacie se trouve aux p. 109-114.

[11] Bradel V., « Nancy 1926, une ville entre deux », dans *Quand l'architecture internationale s'exposait 1922-1932,* actes du colloque « Nancy 1926, le printemps du Mouvement moderne », sous la direction de C. Coley et D. Pauly, Ecole nationale supérieure d'architecture, Nancy, Fage éditions, Lyon, 2010, p. 27-37, ici p. 33.

[12] Froment C., dans *Jean Prouvé*, catalogue de l'exposition de Nancy, sous la direction de C. Stoullig et C. Coley, Somogy éditions d'art, Paris/Musée des beaux-arts, Nancy, 2012, p. 168-175, ici p. 171. L'ouvrage présente un ensemble de textes sur la ferronnerie d'art.

décoratif moderne » est citée comme étant apparue en 1922[13], cependant que celle d'« Art déco » est beaucoup plus tardive[14]

Après avoir remporté plusieurs concours, Jean Bourgon devient l'architecte attitré de l'université[15]. Bradel la qualifie de « particulièrement entreprenante » à cette époque. Gilles Marseille écrit qu'il « accroît le dépouillement de son esthétique avec ses travaux pour l'université[16]. La bibliothèque de la Faculté de médecine qu'il dessine en 1932 est un volume simple couvert d'une coupole en béton translucide »[17].

Jean Bourgon confère aux projets qui sortent de son agence un caractère de monumentalité qui convient à leur fonction, au propriétaire dont ils dépendent et à la solidité qu'on attend d'eux pour qu'ils soient durables. Il fait appel aux structures en béton armé, et s'adresse à des compositions symétriques dans lesquelles la verticalité et les volumes sont deux critères importants de définition de leur allure. Ceci va être vrai à la Faculté de pharmacie. Au cours de sa réflexion et de l'élaboration de ses plans, il sait interroger le doyen, les professeurs et les chefs de travaux afin de connaître leurs besoins et d'orienter la disposition des locaux vers la satisfaction de ceux-ci. C'est une qualité rare qui lui est constamment reconnue, et qui lui vaut la gratitude des utilisateurs. Je peux témoigner, après avoir fréquenté le bâtiment entre octobre 1966 et sa fermeture au moment de sa désaffectation, que l'ensemble était très fonctionnel et qu'il était encore possible d'y travailler correctement, à la condition bien sûr de n'avoir pas d'exigences compliquées en rapport avec des besoins qui n'existaient pas lors de l'élaboration des plans. J. Bourgon fait appel à des artistes jeunes et novateurs comme Jean Prouvé, fils de Victor et « spécialiste » du fer forgé. Inversement, « les commanditaires de Jean Prouvé sont généralement de jeunes architectes comme Bourgon, Antoine ou les frères André »[18].

Les plans de l'immeuble

Jean Bourgon a travaillé dans l'ancienne faculté, et il en connaît donc à la fois la disposition générale et les insuffisances, et les besoins qui sont liés aux nouvelles nécessités de l'enseignement. Ces besoins sont connus par un rapport de 1932[19] : la présence de deux et même

---

[13] *Regard sur l'Art déco en Meurthe-et-Moselle,* ouvrage collectif, Editions Gérard Louis, Haroué, 2022, 152 p.

[14] *Mosaïque d'architecture au temps de l'Art déco,* catalogue de l'exposition organisée par les Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, sous la direction de Bertrand Tonnelier, Nancy, 2025, 104 p., ici p. 11 à droite dans l'encadré sombre.

[15] Loppinet S., « L'œuvre universitaire de Jean Bourgon, architecte nancéien (1895-1951) », *Le Pays lorrain,* Nancy, 1999, vol. 80, n°1, p. 39-46. Egalement : Le Tacon F., André J.-L. et Dancy O.-H., *Nancy et la Lorraine au temps de l'Art déco et de la modernité,* Serge Domini éditeur, s.l., 2018, 215 p., ici p. 66-81 « Bâtiments universitaires et scolaires » et « Bâtiments culturels », l'ancien institut de zoologie, p. 82-83. Les pages de ce beau livre ne comportent pas de mention de la bibliothèque de médecine, ni de l'institut dentaire – à l'exception du vitrail dû à Georges Janin p. 126 et 127 - ni de la faculté de pharmacie. Il ne connaît pas non plus les réalisations hospitalières. Une brève biographie de J. Bourgon se trouve aux p. 20 et 21.

[16] Marseille G., « L'architecture nancéienne et le Comité Nancy-Paris, un rendez-vous manqué ? », dans *Quand l'architecture internationale s'exposait…, op. cit.,* p. 38-46, ici p. 45.

[17] Le béton translucide date de 1906 et se réfère à la présence de pavés de verre. J. Bourgon les choisit circulaires lorsqu'il a besoin d'une structure solide, et carrés lorsqu'il veut marquer un effet décoratif (S. Loppinet, *Le Pays lorrain, op. cit.*). Je me demande toutefois si cette réalisation – dont la photographie est bien connue - n'est pas la seconde et le fruit d'un agrandissement, car je connais une photographie d'un bâtiment plus bas, et donc sans étage, dont le toit est une pyramide, peut-être vitrée. Cette photographie, qui n'est pas celle qui est présentée habituellement, montre-t-elle une situation provisoire ?

[18] Coley C., « Jean Prouvé, les débuts prometteurs d'un jeune ferronnier à l'aune de la reconstruction », dans *La Première reconstruction Architecture & Urbanisme en Lorraine et dans l'Est (1919-1939),* actes du colloque organisé à Nancy du 4 au 7 octobre 2017, Archives modernes de l'architecture lorraine/Serge Domini éditeur, s.l., 2019, p. 244-249, ici p. 248.

[19] Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, archives du rectorat, 2510 W 2, rapport sur les travaux à prévoir très prochainement pour la Faculté de pharmacie, 13 mai 1932, 4 pages.

de trois amphithéâtres, celle d'au moins une salle de travaux pratiques supplémentaires par rapport à ce qui existe rue de la Ravinelle, et l'agrandissement des locaux affectés à la microbiologie où la manipulation des germes se fait dans des conditions de sécurité insuffisantes. Il faut préciser que la bactériologie en est encore à ses débuts dans l'enseignement lorsque le premier bâtiment est réalisé pour l'Ecole de pharmacie, et qu'on ne peut donc pas incriminer les architectes du moment.

Bourgon réalise une première série de plans que le doyen Seyot étudie. Il a succédé à Bruntz et il reste doyen jusqu'à 1935. Deux questions importantes se posent : celle de l'organisation générale de la faculté et celle des locaux attribués à chaque discipline, tant pour le responsable de l'enseignement que pour les travaux pratiques. Ces plans sont soumis au conseil de la faculté le 10 novembre 1933. Les comptes rendus des séances de cette instance ne permettent pas de savoir quels sont les arguments développés en faveur ou en défaveur de ces plans. Toujours est-il que le premier projet de plan-masse n'est pas retenu. Disons simplement qu'il est marqué par l'horizontalité et que, vue du dessus, la faculté dessine une sorte de croix de Lorraine « un peu tassée », avec deux ailes parallèles à la rue et de longueurs différentes, et un grand axe médian composé de trois halls successifs. Deux amphithéâtres superposés occupent l'extrémité arrière de cet axe[20]. Le second projet est inspiré du premier. Il conserve le principe des deux bâtiments parallèles, de l'axe médian et des trois halls, mais les deux amphithéâtres sont placés de part et d'autre du hall médian.

Vue du dessus, la faculté a donc la forme d'un H avec des excroissances médianes. Le rez-de-chaussée ne comporte que des locaux techniques et des garages. Il n'y a pas de sous-sol en raison de la nature du terrain comme nous le verrons plus loin. Le bâtiment avant rassemble les laboratoires de travaux pratiques à raison de deux par étage, à l'exception du troisième. Le pavillon arrière est dédié aux laboratoires des professeurs. Il est plus étroit et plus bas que le bâtiment avant et comporte trois laboratoires par niveau, sauf en haut où il n'en existe qu'un seul, au milieu.

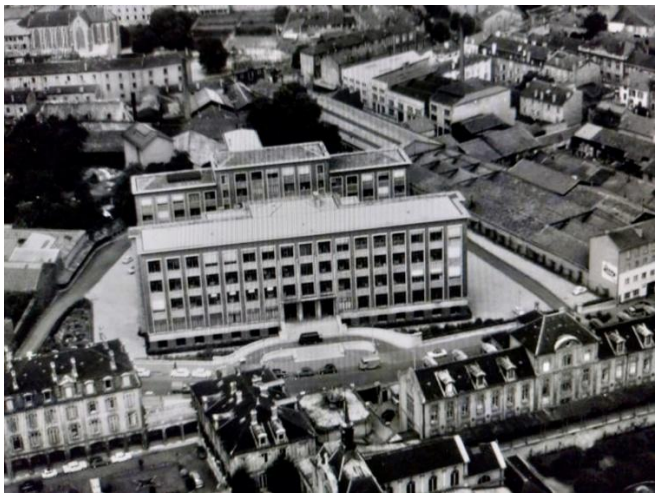

Figure 1
Une vue aérienne de la faculté avec sa serre sur le toit du bâtiment avant à gauche
Archives municipales de Nancy, 5 Fi 3124

Une serre est prévue au niveau du toit du laboratoire de gauche. Elle est visible sur les photographies aériennes comme celle qui est conservée aux Archives municipales sous la cote 5 Fi 3124, et qui figure dans l'ouvrage sur le patrimoine universitaire de L. Rollet et M.-J. Choffel-Mailfert[21] (figure 1).

---

[20] Le plan n°4 du rez-de-chaussée, daté de juin 1934, se trouve aux Archives municipales de Nancy, dans le dossier 4 M 834 ; il est, dans ce dossier, le seul de la nouvelle faculté.

[21] Chofert-Mailfert M.-J., « Architecture et organisation spatiale du patrimoine universitaire nancéien (1770-1930) », dans L. Rollet et M.-J. Choffel-Mailfert (dir.), *Aux origines d'un pôle scientifique Faculté des sciences et écoles d'ingénieurs à Nancy du Second Empire aux année 1960,* Presses universitaires de Nancy, Nancy, 2007, p. 17-119, ici p. 89-93.

Les plans sont examinés par la commission d'administration du ministère de l'Education nationale en janvier 1934. L'organisation générale des bâtiments étant précisée, la seconde question importante est celle de l'attribution des locaux à chacun des enseignements théoriques et pratiques. Elle est abordée pour la première fois au conseil de la faculté du 8 février 1934, mais elle ne conduit pas immédiatement à des décisions en raison de la constante opposition qui se manifeste pour le projet de construction. Le projet avance néanmoins car le doyen y est attaché et bien sûr le recteur également. Dans un courrier au ministre, le recteur Bruntz écrit que les plans n'ont suscité que peu de remarques. La synthèse des propositions de la faculté est présentée par le doyen au conseil de l'université, qui approuve le projet le 21 avril 1934. Les pièces du dossier sont rassemblées le 20 juin.

Le bâtiment avant étant réservé aux travaux pratiques et le bâtiment arrière aux laboratoires des professeurs, l'organisation précise de chaque laboratoire peut être discutée et choisie par chacun des professeurs et des responsables d'enseignement. Lors de la séance du conseil de la faculté du 18 décembre 1936, le doyen demande aux professeurs de collaborer avec M. Bourgon. Deux d'entre eux, très opposés au déplacement de la faculté, refusent. Cette collaboration permet une utilisation optimale de l'espace et la satisfaction des besoins spécifiques à chacune des disciplines. De nouvelles modifications des plans sont requises par le ministère le 28 juillet 1936. Il est demandé à l'architecte de se mettre en rapport avec l'inspecteur général des monuments historiques Paquet. Le projet est approuvé par la direction de l'enseignement supérieur en septembre[22]. Le devis initial, daté du 5 octobre 1936 et approuvé le 13 novembre, s'élève à presque dix millions de francs (9,885 MF). Le 13 novembre, le ministre avertit le recteur Bruntz que les travaux peuvent démarrer. L'université est dispensée de l'adjudication publique par un courrier du ministre en date du 15 décembre 1936[23]. La demande de permis de construire est déposée le 5 janvier 1937. L'autorisation de construction est délivrée par la mairie le 20 janvier 1937[24]. Le devis estimatif du 5 octobre est réajusté au 1er mai 1937 à la somme de 15 255 404 francs[25].

C'est l'entreprise E. Chambert qui est choisie pour la réalisation du gros œuvre[26]. Selon Pascal Thiébaut, Emmanuel Chambert (1885-1953) est originaire de la région de Blois, dans le département du Loir-et-Cher, et il semble être arrivé en Lorraine un peu avant 1909, peut-être avec l'entreprise Piketti qui a participé à la construction d'une voie ferrée aux alentours de Lunéville. Chambert est ingénieur de l'Ecole centrale de Paris et, à Nancy, il est d'abord le directeur de la succursale de cette entreprise de bétons armés qui est installée 1 rue du Grand-Verger. On le sait actif à Neuves-Maisons en 1914, et c'est là que naît son fils Jacques le 29 mai 1914. Jean André Pierre Emmanuel Chambert et son épouse Madeleine Marie Mossot sont alors domiciliés à Nancy. Au début de l'année 1920, Emmanuel Chambert crée une entreprise sous le nom d'« Entreprise de l'Est ». Domiciliée à Nancy, elle se trouve successivement 16 rue de Toul, dans l'ancien siège de l'entreprise Fournier-Maugras, puis 1 rue du Grand-Verger. Elle prend le nom de son créateur peu après. Emmanuel Chambert se trouve ensuite rue du Montet (actuelle avenue Général-Leclerc), puis 13 rue de la Ravinelle, qui est l'adresse de l'entreprise au moment de l'édification de la faculté. Il est juge au tribunal de commerce à partir

---

[22] Marin C., *La Faculté de pharmacie de Nancy Histoire & mémoire (1914-1950),* mémoire de master 1, sous la direction de L. Jalabert, mention « Patrimoine, art et histoire », avec la collaboration de P. Labrude, 2024, 114 p., ici p. 29, référence 63.

[23] Archives du rectorat, W 1018 92, document cité.

[24] Archives du rectorat, W 1018 92, document cité.

[25] Archives du rectorat, W 1018 92, document cité.

[26] Les éléments sur l'entreprise m'ont été communiqués par M. P. Thiébaut, chercheur sur le site de Nancy de l'Inventaire régional, que je remercie vivement de son amitié et de son constant dévouement. On pourra consulter son étude : « Les coulisses de la reconstruction : conditions, matériaux et mises en œuvre, acteurs », dans *La première reconstruction*, *op. cit.,* p. 104-113, particulièrement la référence 34.

de 1927 et, en 1935, au moment de la construction de la faculté, l'entreprise est une SARL au capital d'un million de francs. Elle effectue de nombreuses réalisations jusqu'à 1939 : usines, ponts, casernements, ouvrage de la ligne Maginot, etc. C'est elle qui construit les bâtiments scolaires qui constituent aujourd'hui le lycée Cyfflé et forment un ensemble Art déco reconnu. L'entreprise est encore active après la Seconde Guerre mondiale, par exemple à l'hôpital militaire américain de Dommartin-lès-Toul.

La construction et ses aléas

Les travaux commencent dès décembre 1936. Le terrain n'est pas très propice à une telle construction car il se trouve à la place des anciens remparts ; il a été beaucoup « remué » et il livre le passage à un ruisseau de décharge de l'étang Saint-Jean d'illustre mémoire. Le bâtiment doit donc être posé sur des pieux profondément enfoncés dans le sol. C'est un réseau de pieux Franki, du nom de leur concepteur belge aujourd'hui encore bien connu. La faculté repose sur deux cent quatre-vingt de ces pieux et ne comporte pas de sous-sol. La tête de ces pieux est réunie par des longrines et des poutres en béton armé. A partir de ce socle, les bâtiments sont réalisés « autour » d'un squelette en béton armé. Les planchers, en dalles de béton armé, sont posés sur des poutres constituées de ce matériau. La surface au sol est de 8.374 mètres carrés. Les angles extérieurs arrières du bâtiment des professeurs sont très proches de la clôture, ce qui signifie que Jean Bourgon ne disposait pas d'une grande marge de manœuvre pour placer les immeubles.

L'adjudication du premier lot, le terrassement, la maçonnerie et le béton armé en vue de la réalisation du gros-œuvre intervient le 2 décembre 1936[27]. L'avancement du chantier est d'abord assez rapide car l'entreprise est bien outillée. Avec un effectif d'environ cent-vingt personnes présentes sur place, le gros œuvre est terminé en à peu près une année. Compte tenu de la dispense dont bénéficie l'université, les appels d'offres sont effectués à partir de listes d'entreprises approuvées par l'architecte, le recteur pouvant donner son approbation aux opérations décidées par le doyen. Des listes sont approuvées le 11 décembre 1936 et le 15 juillet 1938. Dix-huit noms d'entreprises sont cités à la date du 17 juin 1939[28]. Cette liste est faite à propos des opérations engagées, des adjudications et révisions avérées et prévues, et des travaux à engager. Elle conduit à un total de 20 767 000 francs.

Au total, selon Nathalie Junk, treize entreprises se partagent la réalisation du gros œuvre et l'équipement général des bâtiments (portes, fenêtres, peinture, etc.). Ce sont : Lenglin pour la démolition de l'ancienne usine, la Société française des pieux Franki pour les fondations, l'Entreprise Emmanuel Chambert pour le gros-œuvre, Beinex pour le béton armé translucide, Schertzer et Cie pour la charpente métallique et Metauer et Million pour la charpente autre et la couverture, la Menuiserie métallique moderne Vigneron pour la menuiserie, la société Véma pour la couverture des halls, Righetti pour la vitrerie, Zimmermann, Daeschler, Joly et Compagnie pour la serrurerie, Cholet, Sohm, Daeschler et Mansuy pour le carrelage, la Société coopérative des ouvriers plâtriers Guénaire et Debu pour les plâtres, et Petitmengin pour la peinture[29]. Dans son récent mémoire de master, Chloé Marin en cite d'autres[30] : l'entreprise de peinture et vitrerie Paul Etienne, l'entreprise de sculpture et décoration René Grandcolas, la menuiserie Pierre Thomas, l'entreprise de construction métallique et de serrurerie Charles Brayer et Fils, l'entreprise de charpente et menuiserie Maurice Charton, la plâtrerie Gustave Lemaître, les toiles et bâches Saint-Frères, l'entreprise de plomberie et sanitaires Mandleur, et l'entreprise de chauffage, fumisterie et marbrerie Armand. Aux Archives départementales,

---

[27] Archives du rectorat, W 1018 92, document cité.
[28] Archives du rectorat, W 1018 92, document cité.
[29] Mémoire de S. Loppinet, *op. cit.,* p. 109.
[30] Marin C., *op. cit.,* p. 29.

plusieurs dossiers du fonds Bourgon (120 J) conservent des documents relatifs à la participation de ces entreprises à la construction de la faculté à partir de 1934. Des photographies y sont disponibles.

En août 1939, les bâtiments sont clos et le chauffage central est posé. L'aménagement intérieur se poursuit au ralenti à la suite de la déclaration de guerre du 2 septembre 1939 et de la mobilisation de M. Bourgon, qui a demandé que les travaux se poursuivent malgré son absence. Après la réalisation du perron et des escaliers, et celle de la clôture qui prend la suite du mur d'enceinte de l'entreprise Meixmoron, la ville doit rectifier la courbure de la rue. Les alignements sont fixés par l'arrêté préfectoral du 21 août 1931, mais ils ne seront pas effectués en raison du ralentissement puis de l'arrêt du chantier consécutif à la guerre. Celui-ci s'interrompt totalement avec la campagne de France de mai et juin 1940 et l'occupation des bâtiments par la *Wehrmacht* qui fait d'eux un *Frontstalag*[31]. L'armée d'occupation les réquisitionne en avril 1941. En 1936, il avait été prévu que la rentrée d'octobre et novembre 1940 se ferait dans le nouvel établissement. Il faudra une décennie de plus pour pouvoir, enfin, s'installer dans les locaux...

Que dire des bâtiments et de leur ensemble ?

La faculté a la forme d'un H ou de deux E accolés par leur grand côté. Le perron – sur lequel peuvent passer les voitures et certains camions - et les escaliers conduisent à entrer par le premier étage. Dans le bâtiment sur rue, le rez-de-chaussée est masqué par ce perron et, partiellement, par le mur d'enceinte et sa grille. Au-delà du perron, en haut du second escalier, trois portes métalliques, de vastes dimensions, permettent l'accès à l'ensemble des services de la faculté.

Quelques dimensions méritent d'être précisées[32]. L'escalier d'accès mesure 11,2 mètres de large. Il fait face à une entrée de l'hôpital. Le bâtiment auquel cet escalier donne accès est long de 69,3 mètres pour une largeur de 13,4 mètres. Cet édifice comporte des niveaux de 4,5 mètres de hauteur, à l'exception du sous-sol qui ne fait que 3,8 mètres de hauteur, et qui n'est pas initialement destiné à une importante fréquentation estudiantine. Le niveau sous les combles, qui n'est pas aménagé, n'a que 1,7 mètres de hauteur environ. La hauteur totale de ce bâtiment est de 32 mètres ; sa hauteur est supérieure à celle du bâtiment arrière. En son centre arrière, une surépaisseur de 20,5 mètres de largeur sur 7,3 mètres de longueur fait le lien avec le bâtiment intermédiaire, qui contient le « grand hall » et les deux amphithéâtres. Celui-ci est presque un carré, puisqu'il représente 37,5 mètres de longueur (à comparer aux 69 du bâtiment avant) pour 38,3 mètres de largeur. En d'autres termes, ces 38 mètres constituent la distance à parcourir pour passer du bâtiment des travaux pratiques à celui des professeurs. Les deux amphithéâtres ont 10 mètres de hauteur ; ils sont couverts d'un comble et recouvrent chacun trois garages de 3,8 mètres de hauteur, comme le sous-sol avant. Enfin, le bâtiment arrière, qui comporte surtout les laboratoires des professeurs et qui est conçu dans le même esprit de volumétrie que celui des travaux pratiques, mais avec un volume moindre, présente « seulement » une largeur de 11 mètres et une hauteur de 22 mètres. Sa longueur est similaire.

La faculté vue depuis la rue présente une façade simple et géométrique qui domine le passage et l'hôpital qui lui fait face. Elle ne manque pas d'allure avec ses dix-sept travées de quatre baies dans un même cadre, ce qui accentue la monumentalité[33]. Les travées de quatre

---

[31] C'est-à-dire un camp temporaire de prisonniers, installé sur le lieu de leur capture ou à proximité.

[32] Martinez A., Juillière L., Girard T., « Faculté de pharmacie », Ecole nationale supérieure d'architecture, Nancy, document d'épreuve de master 1 « Architecture, histoire et patrimoine » (AHP), groupe Brochard-Belleville, 2021-2022, 26 p., ici p. 6.

[33] Marseille G., *Nancy Art Déco Un patrimoine de la communauté urbaine Itinéraires de découverte,* Editions du quotidien, Strasbourg, 2015, 65 p., ici p. 62.

mètres correspondent aux dimensions de la structure porteuse. La construction utilise en effet un système poteau-poutre en béton armé avec une trame régulière de quatre mètres. On peut cependant lui reprocher une certaine rigidité qui est due à l'ensemble des lignes droites, verticales surtout, mais horizontales aussi qui la parcourent de bout en bout et de haut en bas. Les grandes stries verticales, creusées dans le plan de la façade et encadrées par les moulures de pierre, qui alternent avec le remplissage de briques et les baies (figure 2), plus hautes que larges, accentuent la verticalité (figure 3). L'ornementation est rare, sans pour autant aller jusqu'à la nudité. Les panneaux de briques sont réussis. Des rectangles de béton créent des reliefs sous les fenêtres des façades latérales des amphithéâtres (voir plus loin la figure 6).

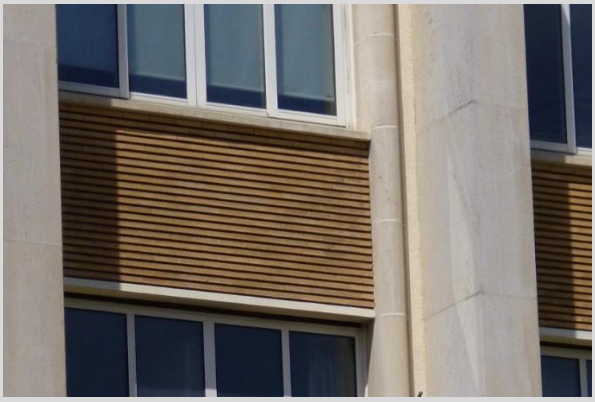

Figure 2
Un panneau de briques sous une fenêtre de la façade
Photographie P. Labrude, 2019

Figure 3
La faculté récemment mise en service vue du haut de la rue un jour de pluie
Photographie Image Est/Faculté de pharmacie, FI 0849-0078

Toutes les fenêtres sont pourvues d'un grand rideau de toile qui permet d'ombrager les laboratoires et de travailler sans être gêné par le soleil, principalement celui du matin. Le toit de tuiles est très peu incliné, et le fait qu'il est invisible depuis la rue laisse croire qu'il manque quelque chose au bâtiment ! Le reproche a été fait à M. Bourgon d'avoir choisi un toit « plat » en Lorraine. Ce choix était réfléchi, la charpente est moins compliquée et les évacuations d'eau plus réduites que dans le cas contraire. Ce toit qui passe inaperçu fait ressembler l'immeuble à certaines des maisons réalisées par les mêmes architectes à la même époque, qui ont donné lieu à nombre de photographies et qui sont encore visibles dans l'agglomération. Ce toit rappelle aussi certaines caricatures dues sans doute à des opposants[34]. Il est sûr cependant, que certaines des photographies de la faculté ne sont pas vraiment à son avantage. L'ayant fréquentée pendant presque cinq décennies, j'ai toujours trouvé que le choix de ce toit n'était pas heureux. Je continue à penser qu'un toit un peu plus pentu et un peu plus visible aurait amélioré l'esthétique générale du bâtiment et complété harmonieusement la décoration imaginée par M Bourgon. Nous verrons ce que feront les architectes du projet en cours d'étude en vue de la réutilisation du site. De leur côté, les étages métalliques supplémentaires, qui ont été réalisés afin d'accueillir de nouvelles salles d'enseignement et des effectifs d'étudiants de plus en plus importants dans

[34] Coley C., « Organiser une exposition d'architecture moderne : l'expérience d'André Lurçat à Nancy », dans *Quand l'architecture internationale s'exposait 1922-1932, op. cit.*, p. 11-26, ici p. 20.

le contexte de la réforme des études mise en place en 1964, ont complété le bâtiment mais il n'est pas sûr qu'ils ont ajouté à son esthétique. Il était vraisemblablement impossible de faire autrement compte tenu de la nature du terrain. Cette modification n'était bien sûr pas prévue pendant la réalisation des plans.

La décoration des façades est assurée à la fois par la nature des matériaux employés, par leur couleur et par leur disposition. Ainsi, à l'extrémité de la façade avant sur la rue et de bas en haut, la séparation entre le « sous-sol-rez-de-chaussée » et l'étage est marquée par un bandeau en pierre d'Euville[35]; entre les étages et entre les fenêtres se trouve un parement en briques. L'encadrement de celles-ci est encore en pierre d'Euville, de même que leurs appuis, cependant qu'elles contribuent à la verticalité et à l'homogénéité de la façade par leur hauteur supérieure à leur largeur et par leur unité. Tout en haut, la corniche est en béton armé ; son avancée contribue à créer une horizontalité cependant qu'elle participe à la dissimulation de la toiture. La façade est actuellement recouverte d'un enduit beige qui me semble très réussi. Le rythme de la façade n'est rompu que par le perron incurvé et par l'auvent bétonné qui surplombe les trois portes et assure un éclairage par ses dalles de verre (figure 4).

Un tel auvent, arrondi, se retrouve à l'entrée de l'ancien siège des Fonderies de Pont-à-Mousson, devenu aujourd'hui un des bâtiments de l'Université, avenue de la Libération. Les portes sont signalées par quatre piles de pierre, celles d'extrémité ayant été gravées du nom de l'architecte et de celui de l'entrepreneur. L'escalier, encadré par de gros blocs de pierre, ne comporte initialement pas de rampe. L'obligation d'en poser, au cours des dernières décennies, pour des raisons de sécurité, a conduit à les fixer au niveau du nom de ces personnes, ce qui a dégradé leur esthétique et n'a pas pour autant amélioré la fluidité de la façade. Le choix de la peinture bleue est à mon avis très regrettable, il ne s'accorde ni avec la couleur de la pierre des piles, ni avec la blondeur générale de la façade à la suite de son ravalement.

Figure 4
L'auvent et ses dalles de verre
Photographie P. Labrude, 2018.

Figure 5
Le hall d'entrée vu depuis l'une des portes de la faculté. Photographie Image Est/Faculté de pharmacie, FI 0849-0085

Initialement, il est prévu que l'entrée s'effectue par la porte de droite – et je crois que c'est par là que nous entrions lorsque nous étions étudiants -, parce que les sonnettes sont situées de ce côté et que la loge du concierge s'y trouve également. Ces trois portes sont lourdes et donc lentes à manœuvrer. L'accroissement du passage a conduit, dans les années 1980, au remplacement de la porte médiane par un ensemble moins haut et moins lourd, donc plus aisé à ouvrir et à fermer. Passées ces portes, le visiteur se trouve dans un premier hall, complètement cubique, parsemé de portes monumentales et comportant deux piliers carrés eux-mêmes recouverts de bois (figure 5).

[35] Dans le département de la Meuse, non loin de Commercy.

Les portes donnent accès au service de la scolarité à gauche et à la loge du concierge à droite, puis à deux couloirs qui desservent l'administration, le cabinet du doyen et la salle des actes du côté gauche, et la bibliothèque des professeurs ainsi qu'une salle de conférences à droite. Cette salle dispose d'une cinquantaine de places et peut ainsi servir de salle de thèses. Je ne l'ai que très rarement vue être utilisée pour des enseignements ; elle a été supprimée au profit d'une autre activité dans les années 1980, puis son vaste local est devenu un très beau service de la scolarité jusqu'à ce que la faculté « parte » pour Brabois. Après les piliers, un espace assez vaste dessert un ascenseur « microscopique » et deux escaliers symétriques. De grandes portes vitrées marquent la limite entre les deux premiers halls. Le sol est partout carrelé dans les espaces où le passage est important, comme ces halls, ainsi que dans ceux qui accueillent des étudiants et des manipulations. Ce hall « d'entrée » correspond au premier bâtiment. En d'autres termes, la disposition des locaux est simple. Le second hall, également appelé « salle des pas perdus », est défini par l'espace situé entre les deux ensembles de portes vitrées qui séparent les halls, et entre les faces latérales internes des deux amphithéâtres. L'éclairage est zénithal pour cette salle des pas perdus, et par de hautes fenêtres latérales, des deux côtés, pour les amphithéâtres (figure 6).

Figure 6
L'amphithéâtre ouest, les garages et le bâtiment des laboratoires des professeurs
Photographie Image Est/Faculté de pharmacie, FI 0849-0087

Le troisième hall a la forme d'un T renversé ; il s'étend latéralement et vers le fond, et comporte deux assez vastes espaces qui peuvent servir pour des expositions et qui ont été ultérieurement transformés en salles de cours et de travaux dirigés, et tout un ensemble de vitrines qui permettent des expositions permanentes. Il s'y trouvait principalement des minéraux, des champignons et, à la fin, une sorte de petit musée. Une partie de ces vitrines se trouve aujourd'hui au musée de la santé sur le campus de Brabois à Vandoeuvre. Les portes d'accès aux escaliers et aux ascenseurs desservant les étages supérieurs et le rez-de-chaussée sont aux extrémités de ce hall. Ils partagent ainsi le bâtiment par tiers. Rappelons que ces trois halls successifs sont au premier étage. Ils constituent l'axe de fonctionnement de la faculté. Il n'existe aucun passage similaire dans les étages.

Les dégagements du rez-de-chaussée correspondent assez exactement aux halls. Ils ne comportaient initialement de locaux accessibles aux étudiants que dans le bâtiment avant. L'augmentation du nombre des services d'enseignement a conduit à employer de plus en plus ces espaces. La chaire et les travaux pratiques de physique - dotés de matériels lourds -, le droguier et le local de l'association des étudiants y ont été installés. Le choix de ce niveau pour la physique est, en plus de la question de la masse, de limiter les vibrations et les variations rapides de température pour les gros appareils coûteux et délicats. Je peux témoigner que ces

locaux étaient thermiquement très confortables, aussi bien l'été que l'hiver. Ce sous-sol admet les services techniques et comporte divers espaces munis de grandes portes, sous les amphithéâtres et sous le bâtiment des professeurs. Ceux-ci sont des garages pour leurs véhicules personnels, et je les ai vus être utilisés par certains maîtres jusqu'à la fin de leur carrière active.

Les étages du bâtiment sur rue accueillent donc des travaux pratiques. Ceux du bâtiment arrière sont réservés aux laboratoires des professeurs. Celui-ci comporte deux laboratoires au niveau du hall, trois pour les deux étages suivants, et un seul, médian, tout en haut. Ce nombre de neuf apparaît faible, et ceci est normal pour l'époque. En effet, le personnel enseignant est réduit au moment de la construction, et la recherche n'a pas alors l'importance qu'elle revêt aujourd'hui ; le renouvellement des assistants des chaires est grand cependant que la fonction de chef de travaux ne nécessite pas d'être docteur, donc pas d'avoir effectué une recherche élaborée et validée. Il est possible aussi pour ces chefs de travaux de faire leur recherche dans le laboratoire dont ils ont la responsabilité pédagogique. Il est clair que ces bâtiments conçus au cours de la décennie 1930 ne pouvaient pas permettre d'absorber un accroissement du nombre des étudiants et des programmes d'enseignement qui nécessiterait logiquement une extension du nombre et de la spécialisation des personnels enseignants. Les laboratoires comportent plusieurs pièces à usages de bureaux ou de petits laboratoires et installés comme tels, ainsi qu'une ou deux grandes pièces qui sont des laboratoires. La destination de chaque espace est aisément reconnaissable car les bureaux sont tous parquetés et les laboratoires tous carrelés et pourvus d'une vaste paillasse carrelée blanche, à l'image des salles de travaux pratiques et des amphithéâtres.

Ces amphithéâtres (figure 7) ont chacun une capacité de deux-cent-cinquante places[36] et disposent d'un vestiaire sous les gradins et de toilettes. Derrière eux, du côté de l'entrée, de la paillasse[37] et des quatre tableaux (deux grands tableaux qui coulissent l'un au dessus de l'autre, et deux petits, latéraux, qui ont la capacité de s'effacer pour dégager une enceinte vitrée où peuvent avoir lieu des expériences) se trouve une salle qui peut servir de bureau et de salle d'examen, ainsi que de préparatoire avec des guichets permettant d'introduire du matériel dans les enceintes vitrées et donc de présenter des expériences pendant les cours. Je ne l'ai vu faire que très exceptionnellement car cela nécessite toute une préparation que l'accroissement des effectifs et du nombre des cours rend difficile pour les assistants affectés aux chaires, et ceci d'autant plus qu'ils disparaissent peu à peu pour être affectés aux travaux pratiques ! La paillasse est dotée de prises de courant et d'éviers, et là aussi, des expériences y sont possibles pendant les enseignements. Deux grandes portes permettent un accès direct dans la pièce contigüe. L'amphithéâtre est peint de manière à permettre une insonorisation ; il est doté de microphones et de haut-parleurs, et d'un dispositif de projection (épiscope) situé au milieu des gradins. Une cabine de projection destinée au passage de films est située à l'arrière et en haut de l'un d'eux. Le chauffage est à air chaud pulsé ; il a l'inconvénient de faire un peu de bruit. L'éclairage est naturel ou artificiel, et les fenêtres peuvent s'ouvrir, ce qui peut créer d'importants courants d'air ! Des rideaux permettent l'obscurcissement. Si la disposition des bancs, différente entre les deux parties, la partie basse et la partie haute, est harmonieuse, ils sont très inconfortables puisque le siège est limité à une planche et qu'il n'existe pas de dossier, cependant que leur écritoire inclinée est peu pratique en raison de son étroitesse et de l'absence

[36] Le chiffre de trois cents places figure dans le livret de l'étudiant après la guerre, mais on n'imaginait sans doute pas que les promotions atteindraient ce chiffre en première année lorsqu'une réforme aurait supprimé le stage officinal initial en 1964.

[37] La paillasse, ou table de manipulation, est un plan de travail de dimensions adaptées aux usages qui en sont faits, revêtu d'un matériau adapté, et pourvu d'arrivées d'eau, de gaz, d'électricité, de vide, d'un ou de plusieurs éviers, d'évacuations d'effluents, et de dispositifs de rangement. A l'époque de la construction de la faculté, c'est un massif en maçonnerie recouvert de carrelages blancs.

de réglette pour retenir les papiers et les stylos ! Ne parlons pas des micro-ordinateurs des dernières années de fonctionnement, pour lesquels bien-sûr et de plus, il n'existe pas de prises de courant… La structure en béton des gradins n'a jamais permis de remédier à ce défaut, car il aurait fallu tout casser, si bien que le nombre de places aurait été fortement diminué alors même que les effectifs ne cessaient d'augmenter jusqu'à l'apparition du *numerus-clausus*.

Figure 7
L'amphithéâtre ouest au moment de l'inauguration de la faculté
Photographie Images Est/faculté de pharmacie, FI 0849-0083.

L'avis d'un spécialiste à l'époque de la construction

La publication de Bernis en 1952 dans *La Technique des travaux*[38] mérite d'être citée, et certains des traits de l'ensemble peuvent en être extraits. Les fenêtres sont séparées par des meneaux d'une seule venue de bas en haut, constitués de chaînes de pierre de taille moulurées complétée par de petites parties horizontales. Ces horizontales en pierre encadrent des parties pleines en brique dont le relief accroche la lumière. Les meneaux font sentir la force de leur structure et celle-ci se répercute sur la façade en lui donnant force et stabilité. Ils ménagent aussi un passage pour tout un ensemble de fils et de canalisations, montants et descendants, y compris des évacuations des travaux pratiques[39]. L'aménagement des laboratoires a fait l'objet d'études et de soins en vue d'un entretien aisé et de la facilitation du travail des uns et des autres : j'ai cité plus haut l'aménagement des sols ; les fenêtres s'ouvrent par glissement, ce qui permet de laisser en place le matériel disposé sur les larges paillasses latérales qui sont en matériau adapté à leur usage spécifique ; des balcons extérieurs avec paillasse sont prévus pour certaines manipulations de chimie mettant en œuvre des produits malodorants et toxiques

[38] Il s'agit du numéro 9-10, aux pages 258-264. C'est une publication irremplaçable, en particulier pour les photographies qu'elle présente.
[39] A l'époque il y a énormément de travaux pratiques de chimie, donc d'usages d'eau et de déversements d'effluents.

comme l'hydrogène sulfuré ; des sorbonnes[40], des hottes avec un dispositif d'aspiration des fumées et vapeurs, et des fours sont installés dans des enceintes vitrées entre les fenêtres et les paillasses latérales.

La mise en service de la nouvelle faculté

Au total, la genèse de la faculté a nécessité dix-huit années ! Il faut toutefois prendre en compte les années du conflit pendant lesquelles le chantier est à l'arrêt, et celles qui suivent où la situation est presque similaire ! Prévue comme déjà indiqué pour être employée à la rentrée d'octobre 1940, elle ne l'a été que bien plus tard. Il est étrange qu'il en ait été aussi peu question au conseil de la faculté. Je n'en ai plus trouvé de trace après le 25 mai 1937 ! A l'issue du conflit, il n'est pas question du chantier toujours en cours avant la séance du 19 décembre 1946 du conseil. La mise en service des bâtiments est alors envisagée pour 1947, mais il faut y renoncer en raison de l'impossibilité de procéder aux travaux nécessaires par suite du manque d'argent et de la pénurie de toutes sortes de matériaux[41]. Lors du conseil du 4 juin 1948, il est question d'une rentrée partielle en novembre, mais ceci ne s'avère pas possible.

La question de la correction de l'alignement de la rue ne revient à l'ordre du jour qu'en 1949. Le compte rendu du conseil de faculté du 8 juin demande que l'université cède gracieusement 700 mètres carrés de terrain à la ville en échange de divers travaux à réaliser sur le site[42]. *L'Est Républicain* du 7 octobre annonce que les travaux de la rue seront terminés « dans un mois ». Une séance solennelle de rentrée, le 10 novembre 1949, marque la prise de possession officielle des locaux dont une partie est terminée. L'adjudication des travaux de la « deuxième aile », sans doute le bâtiment arrière, intervient le 20 avril 1950. Le livret de l'étudiant de 1951 indique à la page 179 qu'« actuellement les 2/5 des bâtiments ont pu être mis en service ». Il s'agit des laboratoires des professeurs de chimie et des laboratoires de travaux pratiques. L'essentiel des laboratoires est donc encore dans les anciennes installations. L'inauguration intervient enfin le 4 novembre 1951 !

Il avait été demandé à M. Bourgon de réfléchir à une extension de la faculté et, d'après Sophie Loppinet, il avait opté pour une surélévation. Cette opération n'avait pas eu lieu, et Jean Bourgon était mort brutalement à Paris en 1959. C'est un tel projet qui a été repris quelques années plus tard par son successeur M. Lamoise[43].

Synthèse et conclusion

Monumentalité, lignes droites, tant verticales qu'horizontales, et angles droits sont les maîtres mots de l'aspect général extérieur de la faculté. Ces mêmes lignes définissent les espaces intérieurs, particulièrement des trois halls et des amphithéâtres. Des portes de grandes dimensions et des boiseries atténuent certaines rigueurs. Les enseignants de l'époque de la construction ont certainement apprécié la fonctionnalité de l'ensemble pédagogique, qui était

---

[40] La sorbonne est une enceinte métallique vitrée fermée par des portes elles-mêmes vitrées. On y réalise des opérations qui nécessitent de la chaleur, une flamme, du matériel en verre, des produits chimiques, et qui présentent de ce fait un danger potentiel pour ceux qui opèrent : explosion ou incendie inattendus, éclaboussures, bris de verre, émission de produits polluants ou irritants tels que fumée, vapeur, gaz ou poussière. La sorbonne n'est par contre aucunement adaptée à la manipulation de micro-organismes et de produits radioactifs. Sa mission essentielle est la protection des opérateurs.

[41] *Livret de l'étudiant de l'Université de Nancy 1947-1948*, Société d'impressions typographiques, Nancy, 245 p., ici p. 166.

[42] Archives du rectorat, W 1018 92, document cité.

[43] Une biographie de R. Lamoise et une de J. Bourgon figurent dans l'étude rédigée par notre confrère le professeur Henri Claude : « Les architectes des hôpitaux de Nancy », dans *Les Hôpitaux de Nancy,* sous la direction de A. Larcan et B. Legras, Editions Gérard Louis, Haroué, 2009, p. 224-243, ici p. 235.

la conséquence de la concertation qui avait été menée avec eux, mais aussi des soins attentifs déployés par le doyen Seyot et ses successeurs, et par le recteur Bruntz.

À propos du bâtiment, Sophie Loppinet conclut l'alinéa qu'elle lui consacre dans le *Pays lorrain* en écrivant que le plan adopté est plus limpide que celui de projets antérieurs, qu'il est adapté au mode de fonctionnement de la nouvelle faculté, que la qualité de l'espace se ressent particulièrement dans le hall principal, large et lumineux, et dans les perspectives offertes. La conception de la façade est sobre mais non dépourvue d'ampleur. L'architecte s'est attaché à exprimer la capacité et la puissance de l'organisme à qui est destiné le bâtiment par la répétition des éléments, dont l'alignement conduit à un ensemble rythmé et qui exprime le calme et la retenue. Elle termine : « c'est un outil harmonieux qui est remis à ses utilisateurs ». Enfin, dans la conclusion générale de son article, elle écrit : « A l'image de Perret reprenant la théorie de Viollet-le-Duc, trois principes sont à la base de l'art de Jean Bourgon : le principe de clarté qui correspond à l'expression nette de l'usage, des besoins et des moyens, le principe d'identité de la structure et de l'apparence, le principe de mise en représentation de la construction » [44].

L'adaptation des bâtiments à la mission pour laquelle ils sont construits a bien sûr diminué au cours des années, en particulier à partir de la mise en place de la réforme des études de 1964, qui a été marquée par l'introduction de nouvelles disciplines et par la mise en place de travaux dirigés. A sa suite, de nombreuses réformes ont marqué les décennies qui ont suivi et qui se sont caractérisées par une importante diminution du nombre des séances de travaux pratiques, en particulier de chimie. Il a fallu supprimer des salles de travaux pratiques, ou les modifier en vue d'autres manipulations ou en faire des salles de travaux dirigés. La faculté n'avait pas été prévue pour cela mais elle a pu être assez correctement adaptée. Son intégration dans le quartier où se trouvait l'hôpital et la Faculté de médecine allait sans doute dans un projet du doyen et recteur Bruntz d'une participation active des pharmaciens aux activités hospitalières. Si le CHU est né de la réforme Debré de 1958, il n'y a pas eu de « CHU pharmaceutique » à ce moment. Il reste que, pendant des décennies, le quartier a été dévolu à l'enseignement médical au sens large avec les odontologistes et les écoles des hôpitaux.

Les décennies qui passent n'ont pas modifié les activités de la faculté qui a dû s'étendre sur d'autres sites. Le départ des facultés et les profonds changements que l'Hôpital central a subi et subira encore ont profondément transformé la physionomie du quartier et les activités qui y ont lieu. De nouvelles missions se dessinent et se dessineront pour divers édifices. L'ancienne Faculté de pharmacie est du nombre. Nous savons ce qui est prévu pour elle. Il faut espérer que les restructurations que les bâtiments subiront leur rendront l'allure qu'ils ont perdue, et lui en donneront peut-être une qu'ils n'avaient jamais eues. La question des parties métalliques qui ont été ajoutées conduit à celle de l'aspect de la toiture qui résultera de leur souhaitable suppression, si les architectes et ceux qui décident envisagent de rendre à l'ensemble l'aspect Art déco qui lui est habituellement attribué. Ce sera sans doute aussi l'occasion de se souvenir des autres réalisations qui existent dans le quartier, qui datent de la même période et qui revendiquent le même style architectural.

---

[44] L'auteur renvoie à Joseph Abram, architecte et historien, professeur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy, et à la page 7 d'une étude parue en 1985 dans le numéro 140 de la revue *Monuments historiques,* « Classicisme et béton armé : Perret et l'idéal rationaliste du « monument parfait ».